



Déclaration unitaire des Unions Départementales et Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, UNEF et UNL du Maine-et-Loire

**14 décembre :
grève et manifestations !**
**Agir pour une augmentation
immédiate
des salaires, des pensions,
des minimas sociaux, dont le SMIC,
pour la défense de la protection sociale
et des services publics !**
Le 14 décembre, j'y suis !

Depuis des décennies, le niveau de vie des salarié-e-s, des privé-e-s d'emplois et retraité-e-s se dégrade. La préoccupation d'une part grandissante de la population, en particulier des salariés, est simplement de savoir comment boucler les fins de mois.

L'écart se creuse entre l'immense majorité de la population et les plus riches pour lesquels le gouvernement a des égards sans limites : suppression de l'ISF, baisse des cotisations sociales et crédits d'impôt (CICE, etc...).

La baisse des financements publics, combinée aux privatisations ou la destruction de services publics, accroît la fracture sociale et les inégalités entre les territoires, en laissant de plus en plus de citoyens sans services publics de proximité.

Depuis des années, les salariés se mobilisent avec leurs organisations syndicales pour leurs revendications : salaires, retraites, sécurité sociale, refus de la CSG, refus de la destruction du droit du travail, défense des services publics...

Les gouvernements successifs comme le patronat

sont restés sourds à ces exigences. L'absence de réponses concrètes et immédiates aux revendications exprimées, leur refus d'ouvrir de véritables négociations, génèrent une légitime colère dans la population dans son ensemble et en particulier chez les salariés.

Le gouvernement actuel n'a voulu ni voir, ni entendre et continue de mépriser les avertissements que nos Unions Départementales et Organisations Syndicales lancent depuis des mois voire des années.

Aujourd'hui le gouvernement annonce des mesures pour sortir du conflit et tenter d'apaiser la situation. Certes, l'abandon de la hausse des carburants pour 2019 est le signe des difficultés auxquelles il est confronté et marque un premier recul. Mais ce recul n'est pas de nature calmer la colère. En effet :

- ▶ Rien sur la revalorisation des salaires. Pas de coup de pouce au Smic : la prétendue augmentation de 3 % (en réalité de 1,8 % plus les exonérations de cotisations) constitue tout juste une compensant de l'inflation.
- ▶ Rien sur la revalorisation des pensions de retraite. Au contraire, maintien de la non-indexation sur l'augmentation du « coût de la vie ».
- ▶ Rien sur la revalorisation des prestations sociales. Au contraire raidissement des conditions d'octroi de l'APL qui réduirait le nombre d'allocataires.
- ▶ Rien sur l'exigence des jeunes pour la garantie d'accès à aux études pour toutes et tous, quel que soit le milieu social. À la place, le gouvernement déclenche la répression contre la jeunesse
- ▶ Maintien de la réforme du bac et de parcours sup qui mobilise contre elles des milliers de lycéens,
- ▶ Aggravation des attaques contre les services publics puisque le gouvernement prévoit de compenser ses cadeaux au patronat par une baisse des dépenses publiques.

Et le gouvernement voudrait que l'on condamne les violences !

Mais que dit-il de la violence faite à tous ceux que l'austérité et les politiques de destruction des conquêtes sociales rejettent dans la pauvreté, au point qu'ils ne savent comment boucler leurs fins de mois ? Que dit-il de la violence faite aux jeunes à qui on refuse l'accès aux études, dont on détruit les di-

plômes et qu'on reçoit à coups de matraque ?

Depuis des mois, les salariés se dressent contre cette politique, combattent et parfois gagnent sur leurs revendications (Clinique St Didier d'Avrillé, pompiers du Maine-et-Loire, enseignants dressés contre la fermeture du collège Yolande d'Anjou à Saumur...)

Les Unions Départementales et Organisations Syndicales du Maine-et-Loire réaffirment leurs revendications qui recourent largement celles exprimées dans les rassemblements et manifestations récents :

- ▶ **Augmentation significative du SMIC.** La réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective du 14 décembre sur le Smic et les minimas de branches doit être un véritable rendez-vous de négociations. Le patronat et le gouvernement doivent prendre en compte sans attendre l'augmentation significative du Smic pour le porter à 1800 euros brut
- ▶ **Augmentation générale des salaires, des retraites et pensions et des minima sociaux**
- ▶ **Élargissement des dispositions d'indemnisation des privés d'emplois et augmentation des indemnités d'assurance chômage**
- ▶ **Annulation de l'augmentation de 1,7 points de la CSG,**
- ▶ **Rétablissement immédiat de l'ISF**
- ▶ **Blocage des prix des produits de première nécessité**
- ▶ **Retrait du projet de contre-réforme des retraites par l'instauration d'un régime universel par point.** Ce projet, qui aurait pour conséquence la destruction de tous les régimes existants et du code des pensions civiles et militaires, entraînerait la baisse massive des retraites — en moyenne 15 % selon des économistes proches du gouvernement —.
- ▶ **Pas touche aux pensions de réversion**
- ▶ **Stop aux fermetures de services publics, réouverture des services publics de proximité!**
- ▶ **Stop à la politique d'austérité! Relance de l'économie pour favoriser l'embauche!**
- ▶ **Non à l'augmentation des frais d'inscription à l'université**
- ▶ **Retrait de la réforme du bac et de Parcoursup**

Pour nos UD et organisations syndicales, seule l'instauration d'un puissant rapport de force peut faire entendre raison au gouvernement. Le gouvernement a amorcé un premier recul. La pression doit continuer de s'exercer, encore plus fortement et de façon encore plus déterminée

Les Unions Départementales et Organisations Syndicales CGT, FO, FSU ; UNEF et UNL du Maine et Loire invitent l'ensemble des salariés du privé et du public, les privés d'emplois, les retraités, les lycéens, les étudiants à se réunir pour décider collectivement des modalités d'actions.

Pour cela, nous appelons nos syndicats à organiser partout, dans les bureaux, les ateliers, les établissements, les organismes, des réunions de salariés, des heures d'informations syndicales, des assemblées générales pour établir avec l'ensemble des salariés les cahiers de revendications, organiser le rapport de forces dans l'action commune et à prendre toutes les initiatives y compris la grève dès que les conditions seront réunies.

Le 14 décembre, jour de la tenue de l'instance chargée de revaloriser le Smic, doit être une grande journée de grève, d'arrêts de la production et d'interpellation sous diverses formes du patronat et des pouvoirs publics.

Tous en grève et en manifestation le 14 décembre

Angers :

Place Imbach

10 h 30

Cholet :

Place Travot

14 h 30

Saumur :

Place de la République

10 h 30

Segré :

Place du Port

10 h 30

Toutes et tous ensemble, ayons comme exigence un autre avenir, un avenir de progrès et de justice sociale!

Angers, le 7 décembre 2018